



Paris, le 27 juin 2007

Communiqué de presse

Base élèves : la CNIL partage les inquiétudes de la FCPE

La FCPE se félicite de ce que la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés) confirme ses préventions contre le fichier « base élèves », qui recense des données familiales et personnelles sur les enfants en vue de leur inscription à l'École. Ce fichier inquiète les parents depuis son expérimentation.

Depuis plusieurs mois, la FCPE a demandé des garanties au ministère de l'Éducation nationale quant à la sécurisation de ce fichier informatique. Le ministère s'est retranché derrière sa déclaration à la CNIL pour légitimer la généralisation de la « base élève ».

Or, d'après la presse, la CNIL vient d'exiger du ministère des explications sur la sécurisation des fichiers qui, comme le craignaient les parents d'élèves, sont trop facilement piratables. Depuis cette interpellation, l'accès à ce fichier a été suspendu par le ministère.

La FCPE exige que ce fichier ne contienne que des données utiles à la scolarité des enfants et qui ne soient pas consultables par des tiers.

Elle attend aussi des explications du ministère et le retrait de certaines mentions qui figurent sur les fiches d'inscription.

Contact presse : Laurence Guillermou, tel 01 43 57 16 16